



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

[www.fdsea12.fr](http://www.fdsea12.fr)  
Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

[www.ja12.fr](http://www.ja12.fr)  
Retrouvez-nous sur :



## Invitation Presse

Rodez, mardi 10 décembre 2024

### Action syndicale DDT

## Carton rouge à l'administration pour laisser-aller !

Selon la notice nationale d'information Dossier PAC – campagne 2024, en cas de retard de dépôt, le montant des aides est réduit de 1 % par jour ouvré. Si ce retard excède 25 jours calendaires, c'est-à-dire au-delà du 10 juin 2024, vous [l'agriculteur] ne bénéficierez d'aucun paiement.

**Mais que se passe-t-il dans le cas contraire ? Lorsque l'administration a dû retard dans sa campagne de contrôles et donc dans le paiement des dossiers ? RIEN ! L'administration n'a aucune pénalité ! C'est INADMISSIBLE !!**

Par ailleurs, les JA et la FDSEA de l'Aveyron veulent réaffirmer leur opposition et demander l'arrêt complet des discussions concernant le traité du Mercosur.

Les deux syndicats agricoles profiteront de ce moment pour attribuer un carton rouge à la non-objectivité de l'accueil téléphonique de la DDT lorsqu'un agriculteur appelle suite à une attaque de vautours ou de loups. Cette dernière à tendance à minimiser l'attaque voir à la nier !

Concernant les dossiers semés de 2022, après un second versement, certains agriculteurs ne comprennent pas les montants payés. Une explication sera demandée.

Face à ce laisser-aller, la FDSEA et les JA Aveyron se réuniront devant la DDT afin de demander notamment des explications sur les paiements des dossiers semés 2022 et exiger l'abandon total de tous les contrôles et le paiement immédiat des dossiers.

**Les responsables professionnels de la FDSEA et des JA vous invitent à suivre un point presse le :**

**Mercredi 11 décembre à 11h**  
**Devant la Direction départementale des territoires**  
**ZAC de Bourran - 9 rue de Bruxelles**  
**12033 Rodez Cedex 9**

### Contacts presse :

Marie-Amélie Viargues, présidente de la FDSEA de l'Aveyron : 06 78 46 45 06

Léo Nakich, président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 82 51 94 68

Nathalie Puech, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86